

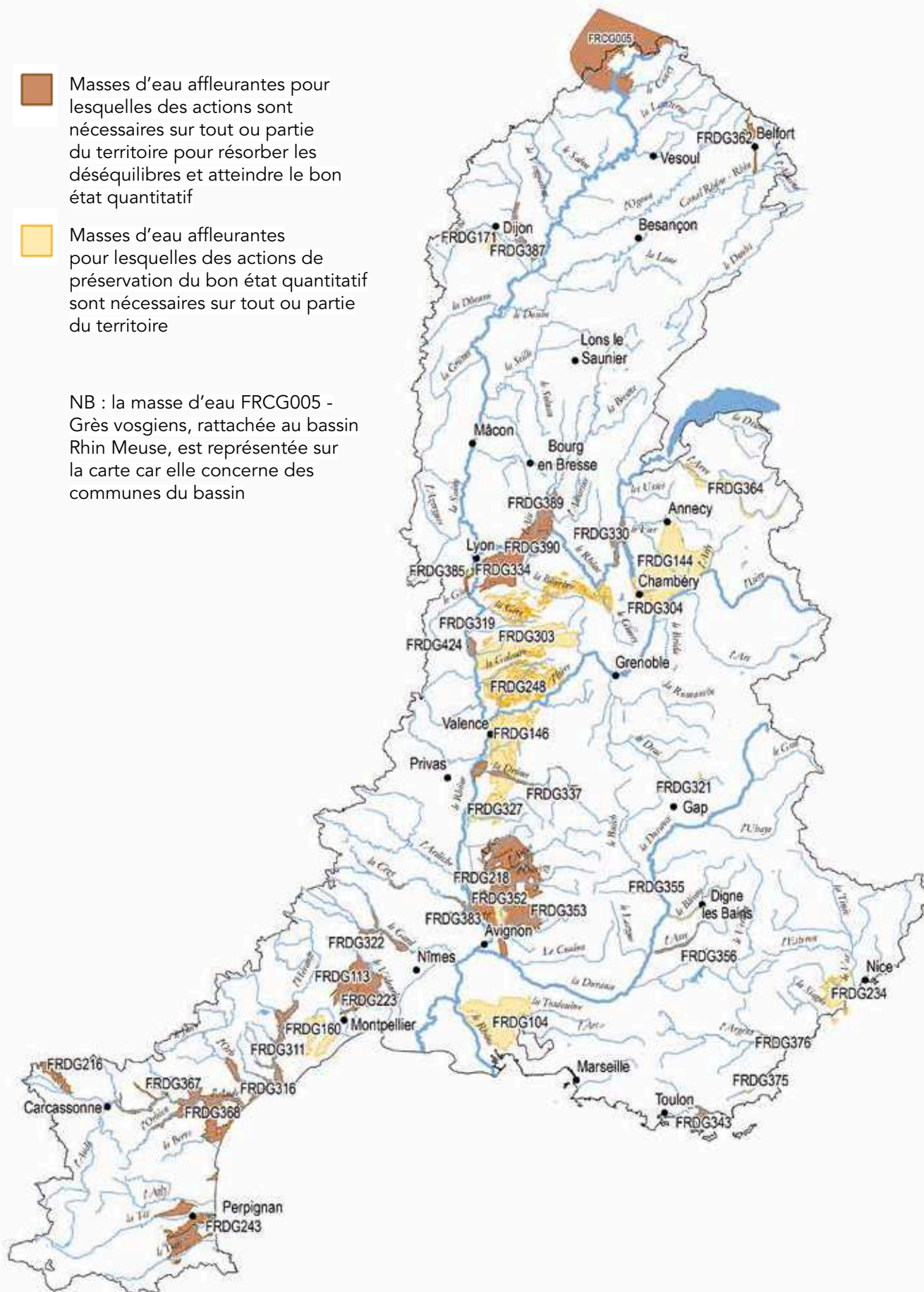


CARTE 7A-1

Actions relatives au bon état quantitatif des masses d'eau souterraine affleurantes



-  Masses d'eau affleurantes pour lesquelles des actions sont nécessaires sur tout ou partie du territoire pour résorber les déséquilibres et atteindre le bon état quantitatif
-  Masses d'eau affleurantes pour lesquelles des actions de préservation du bon état quantitatif sont nécessaires sur tout ou partie du territoire

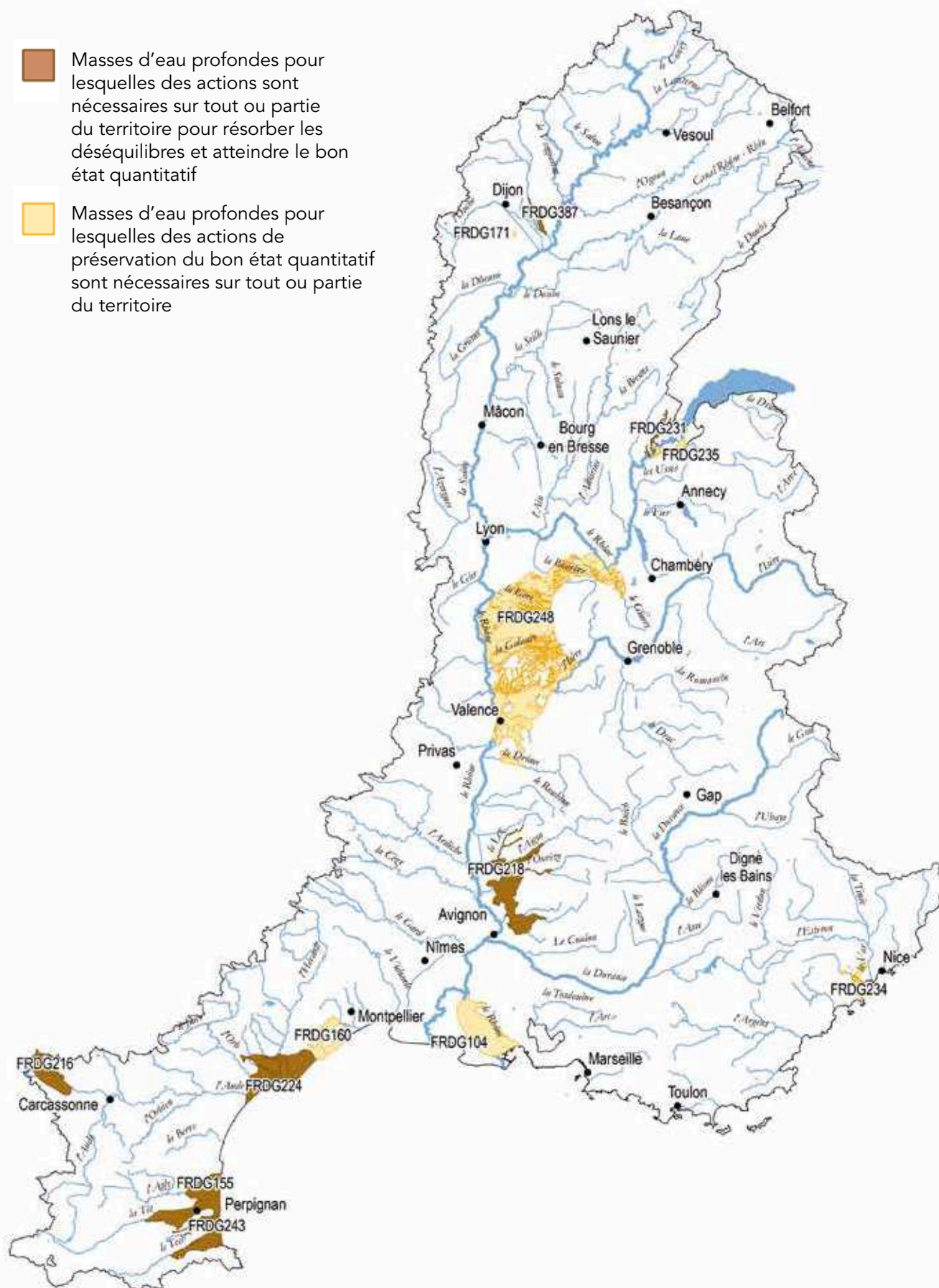
NB : la masse d'eau FRCG005 - Grès vosgiens, rattachée au bassin Rhin Meuse, est représentée sur la carte car elle concerne des communes du bassin



CARTE 7A-2


Actions relatives au bon état quantitatif des masses d'eau souterraine profondes


-  Masses d'eau profondes pour lesquelles des actions sont nécessaires sur tout ou partie du territoire pour résorber les déséquilibres et atteindre le bon état quantitatif
-  Masses d'eau profondes pour lesquelles des actions de préservation du bon état quantitatif sont nécessaires sur tout ou partie du territoire



CARTE 7B

Actions relatives à l'équilibre quantitatif des eaux superficielles

 Sous bassins sur lesquels des actions sont nécessaires pour tout ou partie du territoire pour résorber les déséquilibres quantitatifs et atteindre le bon état

 Sous bassins sur lesquels des actions de préservation des équilibres quantitatifs sont nécessaires pour tout ou partie du territoire pour l'atteinte du bon état

NB : au sein de ces sous bassins, les cours d'eau Rhône, Saône, Isère et Durance ne sont pas considérés en déséquilibre quantitatif

